



UNIVERSITÉ DE NANTES

U.F.R. LETTRES ET LANGAGES
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

GUIDE DE L'ETUDIANT

CYCLE "L - 2"

PHILOSOPHIE

Année universitaire 2012 - 2013

REUNION DE RENTREE :

Mercredi 12 septembre 2012, 14 h, salle 334

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Présentation du Département	p. 4
Cadre administratif	p. 4
Organisation du Département et Enseignants travaillant dans le Département.....	p. 5
Enseignements assurés par le Département	p. 6
Adresses utiles	p. 7

II – PARTIE SPECIFIQUE – Licence 2^{ème} Année

Inscription, Poursuite d'études	p. 9
Organisation des enseignements	p. 9
Tableaux des enseignements L2	p.13
Obtention et Délivrance du diplôme	p.16
Régime spécial	p.16
Etalement de la formation	p.16
Examen - Contrôle des connaissances	
Modalités	p.19
Coefficients.....	p.22
Conseils de lecture.....	p.25

III – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Sigles de l'Université	p. 38
Renseignements administratifs	P. 39
Calendrier universitaire 2012/2013	p. 41

- 1 -

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Philosophie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 – NANTES Cedex 3.

☎ 02 40 14 10 44

fax 02 40 14 10 48

e-mail : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

site du Département : <http://www.univ-nantes.fr/philo>

site du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI) <http://caphi.fr>

site enseignement du département : <http://ifac.univ-nantes.fr>

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur adresse courriel universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université ou du Département sont consultables sur le site.

Présentation du Département

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le Département de Philosophie de l'Université de Nantes permet d'acquérir des qualités de réflexion et de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement, mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le Département est schématiquement organisé en trois grands blocs : philosophie générale (métaphysique et philosophie morale et politique, philosophie de l'art), histoire de la philosophie, logique et philosophie des sciences. A cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie, quelque peu aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreuses options sont proposées dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le Département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fructueuses grâce avant tout à une importante bibliothèque de département qui complète ce qui est disponible à la Bibliothèque Universitaire.

Les effectifs, qui restent raisonnables, permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Un document disponible au secrétariat présente de façon détaillée l'ensemble de ces formations et les parcours professionnels envisageables. Document également consultable sur le lien suivant

http://www.univ-nantes.fr/27594928/0/fiche_954_pagelibre/ rubrique : que faire avec des études de philosophie ?

Cadre administratif

Le Département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Lettres et Langages dont font également partie les départements d'Information et Communication, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Education, Sciences du Langage.

Les U.F.R. *Lettres et Langages, Langues, Histoire, Psychologie, Sociologie* et l'Institut de *Géographie*, constituent l'ensemble du site "Lettres". L'Université de Nantes est constituée en outre des Facultés de Sciences, Droit, Sciences Economiques, Médecine, Odontologie, Pharmacie, de l'I.U.T. et de l'Ecole Centrale.

Le Département de Philosophie a son siège dans le bâtiment "Tertre" du site Lettres, au troisième niveau.

Organisation du Département	
Directeur	Denis MOREAU bureau 340 - tel 02.40.14.13.67 e-mail : denis.moreau@univ-nantes.fr
Responsables années	L1 : Florent GUENARD (bureau 343) tel 02.40.14.13.66 e-mail : florent.guenard@univ-nantes.fr L2 : Dominique DOUCET (bureau 343) 02.40.14.13.66 e-mail : dominique.doucet@univ-nantes.fr L3 : Pascal TARANTO (bureau 339) 02.40.14.11.97 e-mail : pascal.taranto@univ-nantes.fr
Secrétariat Tel : 02.40.14.10.44 fax : 02.40.14.10.48	bureau : 341 ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
Bibliothèque Jean-Louis GARDIES Documentaliste 02.40.14.13.17	salle 335 Les étudiants peuvent emprunter 6 à 10 ouvrages selon l'année d'études Se renseigner à la bibliothèque
Secrétariat Relations Internationales Tel : 02.40.14.11.23	Bureau : 4009 - Censive

Enseignants du Département de Philosophie

Noms	Fonctions administratives exercées dans le département	Bureau	N° tél bureau 02.40.14 +
BECK Philippe		338	10 46
DOUCET Dominique	Responsable Licence 2^{ème} année	343	13 66
GIAVATTO Angelo		338	10 46
GNASSOUNOU Bruno		337	10 47
GRANDJEAN Antoine	Responsable des Concours	337	10 47
GUENARD Florent	Responsable Licence 1 ^{ère} année, Tutorat accompagnement Responsable parcours Europe	343	13 66
JULLIEN Vincent		337	10 47
LANG Patrick	Responsable des programmes d'échange avec les Universités étrangères (Erasmus, etc.)	343	13 66
LARDIC Jean-Marie		338	10 46
MICHON Cyrille	Directeur de l'Equipe de Recherche « CAPHI »	342bis	10 85
MOREAU Denis	Directeur du Département	340	13 67
ROSSI Jérôme	Responsable des enseignements de Musique	338	10 46
SCHMITZ François	Responsable du Master	332bis	10 43
TARANTO Pascal	Responsable Licence 3 ^{ème} année	339	11 97

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants aux heures de permanence qui sont indiquées sur les portes des bureaux, ou en téléphonant aux numéros indiqués ci-dessus.

Enseignements assurés par le Département

- En trois ans, préparation du **Cycle "L" de Philosophie** avec parcours "Philosophie" ou "Logique" ou "Musique" ou "Lettres Modernes".
- Une filière «parcours EUROPE» en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010 pour le L1, en septembre 2011 pour le L2 et en septembre 2012 pour le L3.
- en quatre ans, celle du **Master 1 de Philosophie**
- en cinq ans, celle du **Master 2 Recherche "Philosophie"** préalable à la thèse de doctorat en philosophie
- celle de l'**Agrégation** de Philosophie (l'étudiant doit être titulaire de son Master au moment de l'admissibilité du concours).

FILIERE PHILOSOPHIE	DOCTORAT	PREPARATION AUX CONCOURS
	↑	↑
	MASTER 2 RECHERCHE PHILOSOPHIE + préparation Concours	
	↑	
	MASTER 1 RECHERCHE PHILOSOPHIE +préparation Concours	
	↑	
	L3 PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes)	
	↑	
	L2 (DEUG) PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes)	
	↑	
L1 PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes)		

PARCOURS EUROPE	MASTER 1 Spécialité : PHILOSOPHIE DE L'EUROPE
	↑
	L3 Parcours Europe : spécialité Philosophie (ouverture sept. 2012)
	↑
	L2 Parcours Europe : spécialité Philosophie (Ouverture sept. 2011)
	↑
L1 Parcours Europe : spécialité Philosophie (ouverture sept. 2010)	

ADRESSES UTILES

Secrétariats pédagogiques

Institut de
GEOGRAPHIE

Présidence Université de Nantes
1, quai de Tourville - BP 13522
44035 NANTES Cedex 1
Site internet de l'Université : www.univ-nantes.fr

Faculté des Lettres (Campus Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **931 (rdc)**
tél. 02 53 48 75 11

Département
d'HISTOIRE et
HISTOIRE DE L'ART

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Département Histoire - Porte **314**
tél. 02 40 14 13 83
Département Histoire de l'Art – Porte **315**
tél. 02 40 14 13 63

Département de
PSYCHOLOGIE


Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **123**
tél. 02 40 14 10 72

Département de
SOCIOLOGIE

Faculté des Lettres (Bâtiment de la Censive)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 NANTES Cedex 3
Porte **2010**
tél. 02 40 14 11 16

Secrétariat administratif

Scolarité Lettres et Sciences Humaines
(*Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Information communication, Sciences du Langage, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie*)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex
tél. 02 40 14 10 20 –  scolarite-lettres@univ-nantes.fr

SUMPPS

Service Universitaire de
Médecine Préventive et
de Promotion de la Santé

110, bd Michelet - BP 32238
44322 NANTES Cedex 3
Tél. : 02.40.37.10.50 et 10.69

SUIO

Service Universitaire
d'Information et
d'Orientation

Maison des Services
110 boulevard Michelet - BP 42212
44322 NANTES Cedex 3
tél. 02 40 37 10 00
suio.info.or@univ-nantes.fr

CROUS

Centre Régional des
Œuvres Universitaires et
Scolaires

2 Bd Guy Mollet - BP 52213
44322 NANTES Cédex 3
tél. 02 40 37 13 13

- 2 -

PARTIE SPECIFIQUE

L 2 - Philosophie

Responsable Année

Dominique DOUCET

INSCRIPTION

Inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- une inscription supplémentaire possible sur l'ensemble du cycle L, sur dérogation accordée par le président de l'université ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est faite lors de l'inscription administrative pour les deux semestres, avec possibilité de modifications **au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.**

POURSUITE D'ETUDES

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

Un étudiant qui n'a validé aucun des deux semestres de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante L2 ou L3 s'il a validé 70% des coefficients des UE de l'année soit 14 coef. Sur 20.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Avertissement préliminaire

Lorsque les enseignements sont assurés sous forme de Travaux Dirigés (TD), les étudiants sont répartis en groupes par ordre alphabétique (45 étudiants maximum par groupe). À chaque groupe est attribué un emploi du temps spécifique.

L'étudiant qui souhaiterait changer de groupe ne pourra le faire qu'en permutant avec un étudiant du groupe dans lequel il souhaite s'inscrire. Il devra en outre faire enregistrer ce changement au secrétariat en présence de l'étudiant qui aura accepté la permutation.

Parcours proposés par le Département

Le Département de Philosophie propose 4 parcours qui se déroulent au long des trois années du Cycle "L".

1/ PARCOURS PHILOSOPHIE

L'objectif principal du parcours philosophie est de donner aux étudiants une solide culture philosophique et de leur permettre, par l'ouverture aux problématiques essentielles de la philosophie et l'étude des textes fondamentaux de son histoire, d'acquérir une réelle aptitude à l'analyse et à la synthèse ainsi qu'un sens critique susceptible d'être mis en œuvre dans des domaines variés de compétence, hors du champ strict de la philosophie. Cet objectif n'est nullement contradictoire avec le fait que, par vocation, le cursus de la Licence est organisé en vue de la préparation des concours de l'agrégation et du CAPES de Philosophie, ce qui implique, en particulier, une préparation intensive aux exercices de la dissertation et de l'explication de texte. Ces exercices sont, en eux-mêmes, très formateurs, et donnent aux étudiants des aptitudes demandées dans de nombreux domaines hors de la philosophie.

Pour ce parcours les étudiants de L2 doivent choisir les UE suivantes :

- 1er semestre : 3 UEF (31 - 32 - 33) + 1 UEC (34) + 2 UED (37 - 38)
- 2ème semestre : 3 UEF (41 - 42 - 43) + 1 UEC (44) + 2 UED (47 - 48)

2/ PARCOURS LOGIQUE

Le parcours "Logique" de la Licence de Philosophie propose une spécialisation qui, tout en restant compatible avec la structure générale et la finalité de la licence de philosophie pure, propose en outre aux étudiants d'acquérir :

- une culture approfondie en logique, épistémologie et histoire des sciences, indispensable à toute réflexion philosophique ;
- des éléments de connaissance pouvant être utilisés dans des domaines extra-philosophiques comme l'informatique.

Ce « parcours » ne se distingue de la licence de Philosophie qu'au niveau de la troisième année.

Pour ce parcours les étudiants de L2 doivent choisir les UE suivantes :

- 1er semestre : 3 UEF (31 - 32 - 33) + 1 UEC (34) + 2 UED (37 - 38)
- 2ème semestre : 3 UEF (41 - 42 - 43) + 1 UEC (44) + 2 UED (47 - 48)

3/ PARCOURS MUSIQUE

Le "parcours musique", unique en France, vise à répondre à une double attente : celle de nombreux étudiants qui portent à une réflexion philosophique sur les arts en général et la musique en particulier un intérêt qui va grandissant au fil des ans ; celle de plusieurs institutions de la région nantaise (Conservatoire, A.R.I.A. de Rezé) intéressées à collaborer à un tel enseignement et à en faire profiter leurs propres étudiants.

Pour ce parcours les étudiants de L2 doivent choisir les UE suivantes :

- 1er semestre : 3 UEF (31 - 32 - 33) + 1 UEC (35) + 2 UED (37 - 38 : Musique, langage et société)
- 2ème semestre : 3 UEF (41 - 42 - 43) + 1 UEC (45) + 2 UED (47 - 48 : Esthétique musicale)

4/ PARCOURS LETTRES MODERNES

Le parcours « Lettres Modernes » permet aux étudiants de philosophie pendant les trois années de la licence de suivre chaque semestre un cours de littérature en collaboration avec le département de Lettres Modernes. Il a été constaté qu'un certain nombre d'étudiants en philosophie réussissaient particulièrement bien le concours de recrutement de professorat de Lettres Modernes (spécifiquement le CAPES) et ce parcours permettra encore d'augmenter les chances des étudiants de philosophie à intégrer le monde professionnel.

Pour ce parcours les étudiants de L2 doivent choisir les UE suivantes :
- 1er semestre : 3 UEF (31 - 32 - 33) + 1 UEC (36) + 2 UED (37 - 38)
- 2ème semestre : 3 UEF (41 - 42 - 43) + 1 UEC (46) + 2 UED (47 - 48)

Les tableaux des pages 13-14 récapitulent l'organisation de ces parcours.

5/ PARCOURS EUROPE

Une filière « parcours EUROPE » en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010 pour le L1, en septembre 2011 pour le L2 et ouvrira en septembre 2012 pour le L3.

Elle permet d'accueillir des étudiants motivés par les carrières de la haute fonction publique européenne et capables de fournir l'effort demandé (un enseignement pluridisciplinaire, des horaires contraignants, des cours en anglais). La première promotion a compté 35 étudiants dont 3 en philosophie, la seconde 40 étudiants dont 3 en philosophie. Ces étudiants suivent un cursus de philosophie classique sur 3 ans, avec des UEF exclusivement, et un parcours commun avec des étudiants issus d'autres disciplines (Droit, Allemand, Italien) dit « parcours Europe » dans lequel des enseignants de philosophie interviennent également. Un master spécialisé sera envisagé pour 2013 afin de proposer à ces étudiants un débouché de recherche au sein du département et portant sur des thématiques européennes.

Le tableau de la page 15 récapitule l'organisation de ce parcours.

INTRODUCTION D'UN STAGE FACULTATIF

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langues fait apparaître dans toutes les maquettes de formation un Enseignement au choix (EC) facultatif intitulé « STAGE », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Descriptif sommaire :

- Domaines d'activité : (édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métier de la culture...)
- Dispositif mis en place par le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>
- Procédure pour l'établissement de la convention : Retirer, avant le début du stage, une convention au Secrétariat du Département.

STAGES

B.U. (Bibliothèque Universitaire)

Pour faciliter vos exposés et recherches la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données** (par discipline), ressources sur la **Presse**, méthodologie de l'internet, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>)

PARTENARIAT

- Le département de philosophie organisera en 2012/2013 un partenariat avec l'association GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées ; voir www.genepi.fr), qui rassemble des étudiants bénévoles intervenant dans des établissements pénitentiaires et mène une réflexion sur la prison et la justice.

Des réunions de présentation des activités de l'association seront organisées au mois de septembre.

TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS de L2

SEMESTRE 3 3 UEF + 1 UEC + 2 UED	CM	TD	parcours Philo	parcours Logique	parcours Lettres Modernes	parcours Musique	ECTS
- UEF 31 : Métaphysique 2	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 32 : Histoire de la philosophie 3a - Histoire de la philosophie ancienne	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 33 : Logique et épistémologie 3 - Logique - Epistémologie	12 12	12 12	X	X	X	X	6
- UEC 34 : Histoire de la philosophie 3b - Histoire de la philosophie moderne - Initiation langue au choix (différente UED37) allemand / grec / latin La langue choisie doit être la même que celle commencée en L1	18	12 18	X	X			6
- UEC 35 : Musique renforcée 3 - Formation musicale - Initiation à l'analyse et à l'harmonie - Théorie et pratique et chant choral 1	24	12 24				X	6
- UEC 36 : Lettres Modernes 3 - Racines culturelles 3 - Initiation langue au choix (différente UED17) : allemand / grec / latin la langue choisie doit être la même que celle commencée en L1		24 18			X		6
- UED 37 : Langues et méthodologie 3 - Langue au choix (différente de l'UEC34) : allemand / anglais / espagnol / grec / latin - entraînement à l'oral + Méthodologie de la discipline		18 18	X	X	X	X	3
- UED 38 : 1 option au choix Philosophie du politique 1 Questions de bioéthique Théorie et pratique et chant choral 1 Musique, langage et société Questions sur l'art 3 Histoire moderne Sociologie de l'esthétique Mode de pensée Sport (1 seule fois sur les semestres L1+L2)	24 24 24 24 24 24 24 24	42	X X X X X X X X	X X X X X X X X	X X X X X X X X	X	3 3 3 3 3 3 3 3

SEMESTRE 4 3 UEF + 1 UEC + 2 UED	CM	TD	parcours Philo	parcours Logique	parcours Lettres Modernes	parcours Musique	ECTS
- UEF 41 : Philosophie morale et politique 2	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 42 : Histoire de la philosophie 4a - Histoire de la philosophie moderne	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 43 : Logique et épistémologie 4 - Logique - Epistémologie	12 12	12 12	X	X	X	X	6
- UEC 44 : histoire de la philosophie 4b - Histoire de la philosophie médiévale - Initiation langue au choix (différente UED37) allemand / grec / latin La langue choisie doit être la même que celle commencée en L1	18	12 18	X	X			6
- UEC 45 : Musique renforcée 4 - Formation musicale - Harmonie et improvisation - Théorie et pratique et chant choral 2	24	12 24				X	6
- UEC 46 : Lettres Modernes 4 - Critique littéraire - Initiation langue au choix (différente UED17) : allemand / grec / latin la langue choisie doit être la même que celle commencée en L1		24 18			X		6
- UED 47 : Langues et méthodologie 3 - Langue au choix (différente de l'UEC34) : allemand / anglais / espagnol / grec / latin - Méthodologie de la discipline (expl. Texte + entraînement à l'oral)		18 18	X	X	X	X	3
- UED 48 : 1 option au choix Théorie et pratique et chant choral 2 Grands mythes bibliques Esthétique musicale Histoire moderne Sociologie de l'esthétique Questions sur l'art 4 Sport (1 seule fois sur les semestres L1+L2)	24 24 24 24 24 24 24	42	X X X X X X X	X X X X X X X	X X X X X X X	X	3 3 3 3 3 3 3

PARCOURS EUROPE – L2

SEMESTRE 3				
Enseignement spécialité PHILOSOPHIE		CM	TD	
UEF 31 : Histoire de la philosophie ancienne	- Histoire de la philosophie ancienne	30	18	4
UEF 32 : Epistémologie	- Epistémologie	12	12	4
UEF 33: Histoire de la philosophie moderne	- Histoire de la philosophie moderne	18	12	4
UEC 34: Méthodologie de la discipline	- Méthodologie de la discipline + Entraînement à l'oral		18	3
Enseignement commun PARCOURS EUROPE				
UEF 1	- Politique économique et monétaire	24		15
	- Sociologie de l'action publique	24		
UEF 2	- Droit matériel de l'Union Européenne	24		
	- Courants littéraires et artistiques en Europe 2	24		
UEC 1	- Méthodologie en droit		20	
	- LV1 : Anglais		24	
	- LV2 : Allemand ou Espagnol ou Italien		24	
SEMESTRE 4				
Enseignement spécialité PHILOSOPHIE		CM	TD	
UEF 41 : Histoire de la philosophie moderne	- Histoire de la philosophie moderne	30	18	4
UEF 42 : Epistémologie	- Epistémologie	12	12	4
UEC 43 : Histoire de la philosophie médiévale	- Histoire de la philosophie médiévale	18	12	4
UEC 44: Méthodologie de la discipline	- Méthodologie de la discipline + Entraînement à l'oral		18	3
Enseignement commun PARCOURS EUROPE				
UEF 3	- Géographie de l'Union Européenne	24		15
	- L'Europe des villes et des métropoles	24		
UEF 4	- Gouvernements comparés	24		
	- L'Europe comme espace juridique	24		
UEC 2	- Méthodologie en science politique		20	
	- Séminaire	24		
	- LV1 : Anglais		24	
	- LV2 : Allemand ou Espagnol ou Italien		24	

OBTENTION ET DELIVRANCE DU DIPLOME

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment le L1, le L2 et le L3.

L'Université de Nantes continuera à délivrer le diplôme de DEUG après validation par l'étudiant du L1 et du L2. Le diplôme sera systématiquement édité.

REGIME SPECIAL

Bénéficiaires

- étudiants engagés dans la vie active,
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- étudiants chargés de famille,
- étudiants engagés dans plusieurs cursus ;
- étudiants handicapés,
- étudiants sportifs de haut niveau,
- étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Dispensé d'assiduité

L'octroi de la dispense d'assiduité est accordé par le Directeur de l'UFR, sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle.

Dans ce cas l'étudiant n'est pas astreint au contrôle continu lorsqu'il existe et passe un examen terminal selon les modalités définies par le département.

Etalement de la formation

L'octroi de l'étalement de la formation est accordé par le Directeur de l'UFR sur demande écrite et justifiée.

L'étudiant peut demander à bénéficier de l'étalement de sa formation en réalisant chaque année d'études en deux années universitaires. Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire il s'inscrit aux UE de son choix de l'année d'études. Chaque année universitaire doit comprendre 2 UE au minimum. Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études qu'à l'issue des deux années du L1, du L2 et du L3. en appliquant le cas échéant les règles de compensation

L'étudiant concerné peut demander à bénéficier d'une dispense des épreuves de contrôle continu. Par conséquent, toutes les épreuves de contrôle des connaissances sont organisées sous la forme d'examens terminaux.

ETALEMENT DE LA FORMATION POUR LE CYCLE "L" DE PHILOSOPHIE

L1

1^{ère} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 11 : Métaphysique 1	- UEF 21 : Philosophie morale et politique 1
- UEF 12 : Histoire de la philosophie 1	- UEF 22 : Histoire de la philosophie 2
- UED 17 : Langue et méthodologie 1	- UED 27 : Langue et méthodologie 2

2^{ème} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 13 : Logique et épistémologie 1	- UEF 23 : Logique et épistémologie 2
- UEC 14 : Méthodologie et compétences linguistiques ou - UEC 15 : Musique renforcée 1 ou - UEC 16 : Lettres Modernes 1	- UEC 24 : Philosophie des sciences humaines ou - UEC 25 : Musique renforcée 2 ou - UEC 26 : Lettres Modernes 2 - UED 27 : Langue et Méthodologie
- UED 18 : Option 1	- UED 28 : Option 2

L2

1^{ère} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 31 : Métaphysique 2	- UEF 41 : Philosophie morale et politique 2
- UEF 32 : Histoire de la philosophie 3a	- UEF 42 : Histoire de la philosophie 4a
- UED 37 : Langues et méthodologie 3	- UED 47 : Langues et méthodologie 4

2^{ème} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 33 : Logique et épistémologie 3	- UEF 43 : Logique et épistémologie 4
- UEC 34 : Histoire de la philosophie 3b ou - UEC 35 : Musique renforcée 3 ou - UEC 36 Lettres Modernes 3	- UEC 44 : Histoire de la philosophie 4b ou - UEC 45 : Musique renforcée 4 ou - UEC 46 : Lettres Modernes 4
- UED 38 : Option 3	- UED 48 : Option 4

L3

1^{ère} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 51 : Philosophie générale 1	- UEF 61 : Philosophie générale 2
- UEF 53 : Histoire de la philosophie Médiévale	- UEF 63 : Histoire de la philosophie Contemporaine
- UEF 57 : Philosophie contemporaine	- UED 65 : Option 6-1
- UED 55 : Option 5-1	

2^{ème} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 52 : Histoire de la philosophie	- UEF 62 : Histoire de la philosophie Ancienne
- UEF 54 : Esthétique	- UEF 64 : Philosophie juridique et politique
- UED 56 : Option 5-2	- UED 66 : Option 6-2



UNIVERSITÉ DE NANTES

L2 Philosophie

REGLEMENT et MODALITES

des EXAMENS

2012 - 2013

Pour obtenir le Cycle "L" l'étudiant doit avoir validé le L1, L2 et L3. Il ne peut s'inscrire en cycle "M" que s'il est titulaire du cycle "L".

1 - VALIDATION - CAPITALISATION - COMPENSATION (articles 25 à 28)

A/ VALIDATION :

Une Unité d'Enseignement (UE) comporte un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Pour chaque élément constitutif, deux types d'épreuve peuvent se présenter : le contrôle continu et/ou l'examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

a) validation d'une unité d'enseignement

Une **Unité d'Enseignement (UE)** est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

ou

- par compensation dans une année donnée ou dans un semestre donné. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours.

b) validation d'année d'études

Une **année d'études** est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

c) validation d'un semestre

A défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le jury se prononce sur la validation des semestres

- dès la délibération de première session. Les UE compensées au sein du semestre sont alors définitivement acquises.
- en fin de seconde session.

B/ CAPITALISATION :

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre.

Modalités de report des notes des éléments constitutifs de la première à la seconde session

Dans une **unité d'enseignement non acquise**, les notes des éléments constitutifs (EC) égales ou supérieures à 10/20 sont conservées entre la première et la seconde session, mais non d'une année sur l'autre.

Pour le ou les éléments constitutifs dont la note est inférieure à 10/20, l'étudiant repasse un examen terminal à la 2de session (voir tableau des validations). La note de la seconde session se substitue automatiquement à la note obtenue à la première session.

C/ COMPENSATION :

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

2/ ABSENCE :

- En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, un zéro « informatique » est attribué à l'épreuve concernée, ce qui permet le calcul des différentes moyennes (UE, semestre, année).

En cas d'absence à une épreuve de la 2^{de} session, le zéro "informatique" se substitue à la note de la 1^{ère} session.

Une absence à une épreuve de contrôle continu peut donner lieu à un exercice de remplacement.

Une absence à une épreuve terminale ne peut donner lieu à organisation d'une épreuve de remplacement.

Le relevé de notes fait apparaître l'absence comme telle (le traitement des résultats et l'affichage sont deux choses distinctes).

3/ PASSAGE ANNEE SUPERIEURE (article 28)

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

- Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

- Un étudiant qui n'a validé aucun des deux semestres de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante L2 ou L3 s'il a validé 70% des coefficients d'UE de l'année soit 14 coef. sur 20.

- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

- L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

- Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

4/ SESSIONS

- 1ère session = Semestre 1, 3, 5 : 07 - 19 Janvier

- 1ère session = Semestre 2, 4, 6 : 06 - 22 Mai

- 2ème session (rattrapage sem. 1 et 2) : 17 Juin - 02 Juillet

5/ CREDITS ECTS (articles 25 à 27)

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Elément constitutif).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée dans les tableaux de détail des épreuves et des coefficients

6/ JURY (article 30)

- Un jury est nommé par année d'études.

- Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

- Le jury peut attribuer des « points de jury » mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part le L1 et d'autre part le L2. En cas d'obtention, le diplôme est systématiquement édité.

7/ MENTIONS DE REUSSITE

L'obtention du diplôme de DEUG et/ou de licence est assortie de la délivrance d'une mention de réussite.

La moyenne prise en compte pour l'attribution de la mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG.

- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

1 - Convocation des étudiants	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
2 - Admission et sortie de la salle	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
3 - Contrôle des identités	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
4 - Affichage de la composition du jury	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
5 - Emargement et comptage des copies	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
6 - Conditions de correction des copies	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>
7 - Fraude ou tentative de fraude	<p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.</p> <p>Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.</p>
8 – Communication des notes et consultations des copies	<p>Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R.. Les copies sont archivées pendant un an.</p>

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - LICENCE

INTITULE DE LA LICENCE domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES - Mention PHILOSOPHIE

U.E.F. : 31 / METAPHYSIQUE 2											
Crédits ECTS : 6											
Coefficient : 2											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Métaphysique	1			4h		4h			4h		4h
U.E.F. : 32 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 3a (Ancienne)											
Crédits ECTS : 6											
Coefficient : 2											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie ancienne	1			4h		4h			4h		4h
U.E.F. : 33 / LOGIQUE - EPISTEMOLOGIE 3											
Crédits ECTS : 6											
Coefficient : 2											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique	1			2h		2h			2h		2h
Epistémologie	1			2h		2h			2h		2h
U.E.C. : 34 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 3b (Moderne)											
Crédits ECTS : 6											
Coefficient : 2											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne	2			4h		4h			4h		4h
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu		examen terminal	
		écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral		écrit ou oral	
U.E.C. : 35 / MUSIQUE RENFORCEE 3											
Crédits ECTS : 6											
Coefficient : 2											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Formation musicale	1		X				X				X
Initiation à l'analyse et à l'harmonie	2	1h	X			1h	X			1h	X
Théorie et pratique du chant choral 1	1			2h		2h			2h		2h
U.E.C. : 36 / LETTRES MODERNES 3											
Crédits ECTS : 6											
Coefficient : 2											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Racines culturelles 3	1	voir Département de Lettres Modernes									
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu		examen terminal	
		écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral		écrit ou oral	
U.E.D. : 37 / LANGUES et METHODOLOGIE 2											
Crédits ECTS : 3											
Coefficient : 1											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Enrâinement à l'oral		Il s'agit d'un entraînement qui ne recevra pas de validation propre.									
Langue au choix : Anglais ou Allemand ou Espagnol ou Latin ou Grec	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu		examen terminal	
		écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral		écrit ou oral	
Méthodologie de la discipline	1	X	ou X			2h			2h		2h
U.E.D. : 38 / OPTION 3											
Crédits ECTS : 3											
Coefficient : 1											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
a - Philosophie du Politique 1	1			2h		2h			2h		2h
b - Théorie et pratique du chant choral 1	1			2h		2h			2h		2h
c - Musique, langage et société	1			2h		2h			2h		2h
d - Questions de bioéthique 1	1			2h		2h			2h		2h
e - Sport	1	Voir les Départements concernés									
f - Questions sur l'art III :	1										
g - Histoire moderne	1										
h - Sociologie de l'esthétique	1										
i - Mode de pensée 1	1										

INTITULE DE LA LICENCE domaine : **ARTS, LETTRES, LANGUES - Mention PHILOSOPHIE**

U.E.F. : 41 / PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE 2		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 2					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie morale et politique	1			4h			4h			4h		4h	
U.E.F. : 42 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 4a (Moderne)													
U.E.F. : 42 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 4a (Moderne)		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 2					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne	1			4h			4h			4h		4h	
U.E.F. : 43 / LOGIQUE - EPISTEMOLOGIE 4													
U.E.F. : 43 / LOGIQUE - EPISTEMOLOGIE 4		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 2					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Logique	1			2h			2h			2h		2h	
Epistémologie	1			2h			2h			2h		2h	
U.E.C. : 44 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 4b (Médiévale)													
U.E.C. : 44 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 4b (Médiévale)		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 2					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire philosophie Médiévale	2			4h			4h			4h		4h	
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1			écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral		écrit ou oral	
U.E.C. : 45 / intitulé : MUSIQUE RENFORCEE 4													
U.E.C. : 45 / intitulé : MUSIQUE RENFORCEE 4		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 2					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Formation musicale	1		X				X				X		X
Harmonie et improvisation	2	1h	X				1h	X			1h	X	1h
Théorie et pratique du chant choral 2	1			2h			2h			2h		2h	
U.E.C. : 46 / LETTRES MODERNES 4													
U.E.C. : 46 / LETTRES MODERNES 4		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 2					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Critique littéraire	1												
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1			écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral		écrit ou oral	
U.E.D. : 47 / LANGUES et METHODOLOGIE 3													
U.E.D. : 47 / LANGUES et METHODOLOGIE 3		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 1					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Entraînement à l'oral		Il s'agit d'un entraînement qui ne recevra pas de validation propre.											
Langue au choix : Anglais ou Allemand ou Espagnol ou Latin ou Grec	1			écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral		écrit ou oral	
Méthodologie de la discipline	1	X	ou X				2h			2h		2h	
U.E.D. : 48 / OPTION 4													
U.E.D. : 48 / OPTION 4		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 1					
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
b - Grands mythes bibliques	1			2h			2h			2h		2h	
c - Problèmes d'esthétique musicale	1			3h			3h			3h		3h	
d - Théorie et pratique du chant choral 2	1			2h			2h			2h		2h	
e - Sport	1												
f - Questions sur l'art IV :	1												
g - Histoire contemporaine	1												
h - Sociologie de l'art	1	Voir les Départements concernés											

Conseils de lecture

2012 - 2013

L 2 - Philosophie

Licence 2 - Semestre 3

Licence 2, Métaphysique, 3^{ème} semestre (B. GNASSOUNOU)

L'action

Le cours portera sur l'action, la délibération pratique et la décision, en s'appuyant autant sur les textes de la philosophie contemporaine que ceux de la tradition philosophique.

Bibliographie

Anscombe, E., *L'Intention*, Gallimard
Aristote : *Ethique à Nicomaque*, livres, I, III et VI
Davidson, D., *Actions et événements*, PUF
Descombes, V., *Le Complément de sujet*, Gallimard
Gnassounou B., *Philosophie de l'action*, vrin
Heidegger, *Etre et temps*, §§ 12-66
Hobbes, *Le Léviathan*, ch. 6-8 et ch. 14-19
Kant, *Critique de la raison pratique*
Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, §§ 611-630.

Licence 2, Histoire de la philosophie ancienne, 3^{ème} semestre (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à fournir une présentation générale de la philosophie d'Aristote par la lecture d'extraits et par l'analyse de notions propres à la philosophie du Stagirite. Cet été, vous êtes invités à lire les textes suivants (dans l'une des différentes éditions qui sont à votre disposition à la Bibliothèque « J.-L. Gardiès » et à la BU Lettres et sciences humaines) :

Éthique à Nicomaque
Politique, livre I
Physique, livres I-IV
De l'âme, livres II et III
Catégories, *De l'interprétation*, *Premiers analytiques*, livre I 1-13 et *Seconds Analytiques*, livre I
Métaphysique, livres Alpha, Gamma-Zeta, Lambda

Les TD seront consacrés à l'*Éthique à Nicomaque*. Nous suivrons le développement du texte et, parallèlement, nous mettrons en valeur les notions constituant le noyau philosophique du traité : le souverain bien, le bonheur, la vertu, la décision et la responsabilité, l'amitié.

Modalité d'examen : participation active aux TD + explication de texte.

BIBLIOGRAPHIE

R. Bodéüs, *Aristote. Éthique à Nicomaque*, Paris, Garnier Flammarion, 2004.
M. Crubellier, P. Pellegrin, *Aristote. Le philosophe et les savoirs*, Paris, Seuil, 2002.
L'ensemble des textes aristotéliens compris dans D. Lefebvre, *Aristote*, Paris, Hachette, 2003.
P. Pellegrin, *Dictionnaire Aristote*, Paris, Ellipses, 2007.

Licence 2, Epistémologie, 3^{ème} Semestre (V. JULLIEN)

Les débuts de la science classique 1, « au ciel »
De Copernic à Kepler et Galilée, la transformation du Monde.

Licence 2, Logique, 3^{ème} - 4^{ème} Semestres (F. SCHMITZ)

Le cours de logique en deuxième année, réparti sur les deux semestres, approfondit ce qui a été vu en première année et aborde des notions métalogiques importantes : consistance, complétude, décision.

On définit tout d'abord rigoureusement les langages artificiels sur lesquels on travaille : langage, simple, pour la logique des propositions, plus sophistiqué pour la logique du premier ordre.

Puis on aborde une méthode de preuve classique, la méthode des arbres, qui présente l'avantage d'être très intuitive car elle se fonde sur les propriétés sémantiques des constantes logiques.

On pourra alors démontrer la consistance et la complétude sémantique de cette méthode.

Si le temps le permet, on introduira des considérations voisines à propos de l'arithmétique formelle.

Le premier semestre est plus particulièrement consacré à la logique des propositions, ce qui permet également d'effectuer quelques révisions indispensables. Le second semestre aborde le chapitre, techniquement plus difficile, de la logique du premier ordre.

Il importe que le cours de première année ait été bien assimilé et n'ait pas été oublié pendant les « vacances » d'été.

Bibliographie :

- Denis VERNANT, *Introduction à la logique standard*, Flammarion Champ-Université
(On pourra s'aider du livre de B. Ruyer : *Logique*, paru aux PUF, même si le cours ne suit pas cet ouvrage)

Licence 2, Histoire de la philosophie Moderne, 3^{ème} Semestre (P. TARANTO)

Leibniz : de l'Origine radicale des choses à la Théodicée.

Oeuvre baroque et magistrale, une des seules publiées du vivant de Leibniz, les *Essais de Théodicée* (1710) ne contiennent pas seulement une réponse complète au problème de l'existence du Mal, qui préoccupe Leibniz au moins depuis la *Confessio Philosophii* de 1673. Il sont aussi étroitement liés à sa métaphysique dont ils sont comme l'application « populaire », amplifiant et illustrant les réflexions du philosophe sur « l'origine radicale des choses » (d'après le titre d'un opuscule de 1697).

On lira cet été :

la *Confessio Philosophi* (traduction d'Y. Belaval, VRIN),
les *Essais de Théodicée*, éditions Garnier-Flammarion ;
Sur l'Origine radicale des choses (trad. Bourdil, éditions Profil, Hatier) ;

et pour se familiariser avec la vie et l'oeuvre du philosophe :

Leibniz, Initiation à sa philosophie, Y. Belaval, Vrin.

On peut accompagner ces lectures d'un petit biscuit Choco-Leibniz (d'une célèbre biscuiterie de Hanovre).

Licence 2, Latin 3^{ème} semestre (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture d'extraits de textes philosophiques latins. Les textes choisis relèvent des différentes phases du développement du latin philosophique, de l'époque romaine à l'âge moderne.

BIBLIOGRAPHIE

M. Lavency, *Usus. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain, Peeters, 1997²

Licence 2, Grec 3^{ème} semestre (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à consolider les connaissances de morphologie grecque acquises pendant les deux premières années de licence et à compléter l'étude des formes nominales et verbales, ainsi que des notions principales de syntaxe grecque. Le travail de traduction concernera des textes issus de la tradition philosophique en langue grecque (surtout les Présocratiques, Platon et Aristote). Quand les textes le permettront, quelques notions préliminaires de métrique et de paléographie grecques seront également abordées

Modalité d'examen : examen oral.

BIBLIOGRAPHIE

[A. Dunshirn, *Griechisch für das Philosophiestudium*, Wien, Facultas, 2008; les étudiants ne sont pas censés posséder ce volume qui sera mis à leur disposition par l'enseignant]

A. Lukinovich & M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Chêne-Bourg, Georg, 2002 (troisième édition).

J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2003.

La relation à autrui

Qui est « l'autre » ? Quelles sont les manières dont je l'appréhende ? Est-il d'abord objet de connaissance ou point focal de mouvements affectifs ? Comment comprendre les modalités de la relation que sont le conflit, la compétition, l'instrumentalisation, l'échange, le partenariat, l'amitié, l'amour, et le passage possible de l'une à l'autre ?

Première bibliographie :

PLATON : *Le Banquet, Phèdre*
ARISTOTE : *Éthique à Nicomaque* (livres VIII et IX)
HEGEL, G.W.F. : *Phénoménologie de l'esprit* (chap. « La conscience de soi »)
SIMMEL, G. : *Philosophie de l'amour*, trad. Cornille/Ivernel, Rivages, 1991
SCHELER, Max : *Nature et formes de la sympathie*, trad. Lefebvre, Payot, 2003
BUBER, Martin : *Je et Tu*, Aubier, nouvelle édition mars 2012
HUSSERL, E. : *Méditations cartésiennes* (spécialement la cinquième)
SARTRE, J.-P. : *L'être et le néant* (Partie III « Le pour-autrui »)
LEVINAS, E. : *Totalité et infini*, Le Livre de Poche

Licence 2, Histoire de la philosophie moderne, 4^{ème} Semestre A. GRANDJEAN (15h CM+ 9h TD) / J.M. LARDIC (15h CM+ 9h TD)

Kant : Pour une philosophie au sens cosmique (A. Grandjean)

Dans la *Critique de la raison pure*, Kant oppose deux concepts de la philosophie : un concept *scolaire* et un concept *cosmique*. Le premier vise le savoir pour le savoir, et produit une érudition qui ne saurait donner lieu à une véritable philosophie. Le second sait que le système est une totalité rationnelle orientée par une fin qui n'est pas d'ordre théorique, mais ressortit à « la destination totale de l'être humain », objet de la « philosophie morale ». Il s'agira de mettre en perspective l'œuvre kantienne à la lumière de cette thèse : le savoir philosophique ne tire son sens que de l'usage pratique de la raison pure qui, d'une part, donne à connaître la liberté et sa fin, et, d'autre part, demande que l'on pense les conditions sans lesquelles cette fin apparaît irréalisable.

Les lectures impératives concerneront la *Critique de la raison pure*, la *Critique de la raison pratique*, la *Critique de la faculté de juger* et *La Religion dans les limites de la simple raison*. Pour les trois premières, les éditions de poche chez Garnier-Flammarion peuvent être préférées.

La lecture introductive suivante est conseillée : RIVELAYGUE, « La *Critique de la raison pure* », in *Leçons de métaphysique allemande*, t. 2, Le Livre de Poche

Hegel (J.M. Lardic)

Le cours sera centré sur la dialectique, sa signification, sa méthode et ses champs d'application. Sa saisie implique d'abord - et ce sera la première partie -, une redéfinition de la connaissance philosophique, autour de la distinction de la raison et de l'entendement dans leur manière d'envisager l'être et le savoir finis. S'indique ici l'écart avec la doctrine kantienne, qui permet à Hegel d'affirmer que c'est lui qui nous présente en fait la "vraie critique", laquelle exigeait la méthode dialectique.

La seconde partie du cours sera consacrée à la présentation de cette méthode en même temps que de "l'âme" du système philosophique et des contenus principaux de la métaphysique, dans la "Logique" hégélienne.

La troisième partie, enfin, concernera les domaines où celle-ci a trouvé son champ d'application principal et en tout cas son enjeu le plus déterminant, à savoir la philosophie de l'Esprit, notamment la philosophie de l'Histoire et la philosophie du Droit. C'est autour de l'Histoire et du Droit en effet que la fécondité de l'hégélianisme mais aussi les divergences d'interprétation se sont avérées les plus nettes, occasionnant par exemple les oppositions bien connues entre "hégéliens de droite", "hégéliens du centre" et "hégéliens de gauche", d'où procédera la pensée contemporaine en philosophie politique.

Bibliographie sommaire:

- GWF HEGEL : - *Concept préliminaire de l'Encyclopédie des Sciences philosophiques en abrégé*, trad. B. Bourgeois, Ed. Vrin, 1994
- *Encyclopédie des Sciences Philosophiques Tome I : La Science de la Logique*, trad. B. Bourgeois, Ed. Vrin (plusieurs rééditions).
- *Leçons sur la Logique* (1831), trad. du CAPA, présentation JM Lardic. Ed. Vrin, 2007.
- *Encyclopédie des Sciences Philosophiques. Tome III : La Philosophie de l'Esprit*, trad. B. Bourgeois, Ed. Vrin, 1988.
- *Principes de la Philosophie du Droit*, trad. JF Kervégan, coll "Quadriges", PUF, 2003.
- *La Philosophie de l'Histoire*, trad. dirigée par M. Bienenstock, La Pochothèque, Le Livre de Poche, 2009.
- *La Raison dans l'Histoire*, trad. K. Papaoiannou, Ed 10/18 (nombreuses rééditions)

Licence 2, Epistémologie, 4^{ème} Semestre (V. JULLIEN)

Les débuts de la science classique 12, «Sur la terre »

De Buridan à Descartes, les principes de la mécanique.

Lectures préparatoires

- Arthur Koestler, *Les somnambules* (1959), Paris, Belles Lettres, 2010.
- Alexandre Koyré, *Etudes Galiléennes*.(1939), Paris, Hermann, 1966.
- Maurice Clavelin, *La philosophie naturelle de Galilée*, (1968), Paris, Albin Michel, 1996

Licence 2, Histoire de la philosophie médiévale, 4^{ème} Semestre (D. DOUCET)

Introduction générale.

Le cours d'histoire de la philosophie médiévale en L.2 a essentiellement pour but de préparer les étudiants à l'étude en L.3 d'un auteur médiéval, d'un groupe d'auteurs ou d'un thème. Il s'efforce donc d'apporter les éléments essentiels à une approche satisfaisante de ce continent de l'histoire de la pensée.

Aristote ayant fait l'objet d'un cours spécifique en L.2, le cours d'Histoire de la philosophie médiévale est partagé d'une part entre une introduction au mésoplatonisme et au néoplatonisme et d'autre part une présentation des caractéristiques fondamentales de la période médiévale. L'on insistera particulièrement sur l'œuvre de Plotin en ce qu'elle est essentielle pour comprendre les grands schèmes de la pensée de Porphyre qui par l'intermédiaire de Boèce marquera tout le Moyen Age.

Nous procéderons selon les étapes suivantes :

- 1) Les caractéristiques essentielles du mésoplatonisme
- 2) Plotin : présentation de son œuvre à partir d'une lecture des quelques textes emblématiques
- 3) Porphyre : présentation des schèmes essentiels de sa pensée
- 4) Les caractéristiques fondamentales de la période médiévale.
- 5) Augustin : points fondamentaux.

La lecture des textes intervenants de manières structurelle dans le cours, il ne sera pas fait de différence entre les C.M. et les TD. **L'examen portera sur toutes les parties du cours et du T.D. : questions et explication d'un texte.**

Licence 2, Méthodologie de la discipline, 4^{ème} Semestre (D. DOUCET)

EXPLICATION DE TEXTE :

Les 12 séances seront consacrées au travail de l'explication de texte philosophique.

Après une mise en place de la méthode (semaine 1), nous répéterons 3 fois le cycle suivant : 1 séance d'exercice sur un texte, 2 séances de reprise (semaines 2-10). L'avant-dernière séance sera consacrée à 3 présentations orales. L'épreuve de contrôle continu sera organisée la dernière semaine.

PARCOURS LETTRES MODERNE
1^{er} Semestre

Licence 2, Racines culturelles (M. GLON)

Voir le département de Lettres Modernes

2^{ème} Semestre

Licence 2, Critiques littéraires (M. ANSEL)

Voir le département de Lettres Modernes

PARCOURS MUSIQUE

Licence 2, Musique renforcée 3 & 4 - 3^{ème} & 4^{ème} Semestre (J. ROSSI)

Les deux semestres de formation musicale de Licence 2 sont étroitement liés et font ici l'objet d'une description commune. Il s'agit de consolider les bases des deux semestres de L1, pour obtenir une plus grande richesse et une plus grande liberté dans la pratique musicale, individuelle et collective.

- Éléments de théorie musicale (polyrythmies simples, clé d'*ut3*) ;
- Lecture verticale et horizontale (clés de *sol*, *fa* et *ut3*)
- Analyse de partitions du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle ;
- Prise de notes (dictées mélodique, rythmique et harmonique) ;
- Enrichissement des chiffrages et de l'harmonisation (modulations, accords de quatre sons et renversements, ensemble des notes étrangères) ;
- Harmonisation au clavier prenant en compte les nouvelles acquisitions harmoniques ;
- Approche des techniques d'improvisation (individuelle et collective), développée à partir des grilles blues et des standards de jazz.

Lectures conseillées :

Une théorie musicale, par exemple : ABROMONT, Claude, *Guide de la théorie musicale*. Paris : Fayard / Henry Lemoine, 2001.

Un ouvrage d'initiation à l'harmonie, par exemple : BOUGERET, Gérard, *Leçons d'écriture d'après la pratique des compositeurs* [2 premiers volumes]. Paris : Billaudot, 1995, 1996 et 1998.

[Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie].

Voir également :

DANDELLOT, Georges. *Manuel pratique de l'étude des clés*, Editions Eschig.

DANDELLOT, Georges. *Cahiers de Textes pour l'Analyse Harmonique*, Vol. 1, Editions Lemoine

DUHA Isabelle. *L'harmonie en liberté, de la mémoire à l'improvisation*, Vol. 1, Editions Billaudot

JOLLET, Jean-Clément. *Jeux de rythme, jeux de clés*, Vol. 6, Paris, Editions Billaudot

JOLLET, Jean-Clément, *Musicalement vôtre*, Vol. 6, Paris, Editions Billaudot

Licence 2, Théorie et pratique du chant choral, semestres 3 et 4 (P. LANG)

Chœur mixte ouvert à tous les étudiants et personnels de l'UFR Lettres et Langages désireux de s'engager dans un projet musical.

Cette UED, obligatoire pour les étudiants du parcours musique, donnera lieu à validation par contrôle continu pour les autres étudiants de L2 qui le choisiront (les modalités de cette évaluation seront précisées en séance). L'objectif est de constituer à terme un chœur de haut niveau qui puisse, notamment en se produisant en concert, assurer une publicité supplémentaire au parcours musique.

S'inscrivant dans la continuité du cours de technique vocale en L1 (parcours musique), les répétitions seront également l'occasion d'approfondir, par le lien entre théorie et pratique, certains thèmes abordés, notamment, en esthétique musicale (L2), en philosophie de la musique (L3).

On travaillera un répertoire principalement *a cappella*, aussi varié que possible à travers les époques, les pays, les langues, les genres, les styles et les cultures.

Expérience de chanteuse/chanteur, bases de formation musicale souhaitées mais non exigées. En revanche, *l'assiduité aux répétitions hebdomadaires est indispensable*.

On pourra lire p. ex. :

P. KAELIN, *L'Art choral*, Paris, Berger-Levrault, 1974

Il s'agit dans ce cours de deux heures hebdomadaires de réfléchir sur quelques problématiques inscrites au cœur de la relation ambiguë entre musique, langage et société. Ce n'est un mystère pour personne que la musique s'inscrit nécessairement dans l'espace social ; la sociologie, elle, distingue trois niveaux : la création, la diffusion et la réception. On insistera particulièrement sur ce dernier point lorsque, comprise comme « fait social total », la musique dépasse la sphère artistique purement autonome.

En guise d'introduction, on commencera par réfléchir aux rapports entre musique et langage : la musique est-elle un langage ? Peut-elle servir à communiquer ? Quelques figures seront d'abord évoquées : le chef d'orchestre, le(s) public(s), les « médiateurs matériels » (instrument, disque, radio), etc.

Nous réfléchirons ensuite au destin d'une œuvre emblématique de la culture classique occidentale — la *Neuvième Symphonie* de Beethoven — en analysant les multiples interprétations et utilisations qui ont pu en être faites (de l'hymne européen jusqu'à *Orange mécanique*). On questionnera dès lors les « pouvoirs » de la musique (manipulation, emprise, instrumentalisation, embrigadement, catharsis) à partir des écrits de F. Nietzsche et G. Steiner.

Dans un deuxième temps, on s'intéressera au statut de la musique dans la société de consommation de masse en s'appuyant sur les écrits critiques de T. W. Adorno et W. Benjamin. En quoi la musique populaire serait-elle plus susceptible d'une instrumentalisation par la rationalité moderne que la musique savante ? Ne peut-elle être envisagée au contraire comme le lieu d'un dépassement des apories de l'œuvre d'art musicale à l'ère de sa reproductibilité technique ?

Au terme d'un parcours varié du point de vue des écoutes, et qui aura tenté d'interroger un certain nombre d'idées reçues, on conclura sur la nécessité qu'il y a aujourd'hui de porter un regard critique sur ce que Nietzsche, parlant de l'œuvre de Wagner, appelait « la prostitution de la musique ».

Bibliographie succincte :

ADORNO, Theodor. W. *Le Caractère fétiche dans la musique et la régression de l'écoute*. Paris : Allia, 2001.

BENJAMIN, Walter. *Œuvres III*. Paris : Gallimard, 2000.

BOUCOURECHLIEV, André. *Le Langage musical*. Paris : Fayard, 1993.

—, *Beethoven*. Paris : Seuil, 1963 ; *Essai sur Beethoven*, Arles : Actes Sud, 1991.

NIETZSCHE, Friedrich. *La naissance de la tragédie, Le Cas Wagner*, poche Gallimard.

SCHLOEZER, Boris de. *Introduction à Jean-Sébastien Bach*. Paris : Gallimard, 1947.

[Ces ouvrages sont présents à la bibliothèque de philosophie.]

Une bibliographie plus fournie est communiquée au début du semestre.]

Après avoir inscrit l'esthétique au cœur du discours philosophique sur la musique, le cours abordera les questions générales d'esthétique musicale, notamment :

- Le beau dans la musique (Kant, Hanslick, Adorno).
- Le sentiment et l'expression musicale ; la forme et le contenu en musique.
- Les différents modes d'existence de l'œuvre musicale (partition, interprétation, audition) : approche phénoménologique (Ingarden) et ontologie (Adorno).

Le cours prendra appui sur la musique romantique et sur la musique du XX^e siècle. A partir de la pensée des musiciens et compositeurs contemporains, et dans le but d'acquérir une attitude véritablement critique envers leurs musiques, les cas limites et problématiques seront enfin envisagés : musique non écrite, musique improvisée, relation musique / image.

Bibliographie succincte :

KANT, Extraits de la *Critique de la faculté de juger*.

HANSLICK, Edouard, *Du beau dans la musique : essai de réforme de l'esthétique musicale*. Trad. Charles Bannelier et Georges Pucher. Paris : Christian Bourgois, 1986 (Musique / Passé / Présent). 1^{ère} édition allemande : 1854.

INGARDEN, Roman, *Qu'est-ce qu'une œuvre musicale ?* Trad. Dujka Smoje. Paris : Christian Bourgois, 1989.

ADORNO, Theodor W., Extraits de *Quasi una fantasia* (Paris : Gallimard), *Philosophie de la nouvelle musique* (Paris : Gallimard), *Théorie esthétique* (Paris : Klincksieck).

NATTIEZ, Jean-Jacques. *Le Combat de Chronos et d'Orphée*. Paris : Christian Bourgois, 1993.

[Ces ouvrages sont présents à la bibliothèque de philosophie.]

PRESENTATION DES DECOUVERTES

proposées aux étudiants de Philosophie

Découvertes de PHILOSOPHIE

Licence 2 - Semestre 3

❖ Philosophie du politique 1 (S. MORANDEAU)

Les dimensions politiques du citoyen

Le citoyen est un personnage conceptuel dans la philosophie politique, un personnage qui évolue perpétuellement selon les contextes, les mutations des sociétés. Il s'agira dans un premier temps, de présenter comment s'est façonné le citoyen à travers les sociétés en rappelant les grandes définitions classiques de la citoyenneté pour examiner, dans un second temps, les relations entre le citoyen et l'Etat. Ce cours aura pour objectif de traiter des différentes dimensions du citoyen en abordant les principales notions de la philosophie politique telles que la démocratie, l'Etat, le pouvoir, le droit, la liberté et l'identité.

Bibliographie indicative des principaux auteurs :

- Aristote, *La politique*, Paris, Vrin, 1989.
 - Hobbes T., *Le citoyen*, Paris, Flammarion, 1982.
 - Kant E., *Métaphysique des Mœurs. I, Doctrine du droit*, Paris, Vrin, 1971.
 - Kant E., *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique (1784)* in *Opuscules sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1990.
 - Platon, *La République*, Paris, Flammarion, 1972.
 - Rousseau J.-J., *Du contrat social*, Œuvres complètes, t. 3, Paris, Gallimard, 1964.
 - Rousseau J.-J., *Emile ou de l'éducation*, Œuvres complètes, t. 3, Paris, Gallimard, 1964.
- Une bibliographie plus complète sera fournie lors du premier cours.

❖ Questions de bioéthique 1 (G DURAND)

Selon le minimalisme moral, la seule limite légitime à nos actions est la nuisance envers autrui. Les conduites dirigées uniquement envers soi-même et les activités entre personnes consentantes ne doivent être réprochées ni moralement, ni juridiquement : se mutiler, monnayer son corps ou ses organes, répondre favorablement à une demande d'euthanasie, cloner une personne décédée ne sont pas des crimes. Or nos libertés nouvelles, liées aux révolutions biomédicales, ne doivent-elles accepter aucune limite ? Quelles sont les conséquences d'un minimalisme moral dans le champ de la bioéthique ? Ne faut-il pas dépasser l'alternative naïve entre un paternalisme suranné et un minimalisme irresponsable ?

Conseils de lecture :

- E. Kant, *Fondements de la Métaphysique des Mœurs ; Métaphysique des Mœurs*, Doctrine de la vertu.
- J. S. Mill, *De la liberté*, Gallimard, 1990.
- Le clonage humain*, M. Olender (sous la direction de), Editions du Seuil, 1999.
- Axel Kahn et Dominique Lecourt, *Bioéthique et liberté*, PUF/ Quadrige essais, 2004.
- Ph. Descamps, *Un crime contre l'espèce humaine ?*, Les Empêcheurs de penser en rond, 2004.
- J.-Y. Goffi, *Penser l'euthanasie*, PUF, 2004.
- Michela Marzano, *Je consens donc je suis. Ethique de l'autonomie*, PUF, 2006.
- L. Sève, *Qu'est-ce que la personne humaine ?*, La Dispute, 2006.
- Y. Michaud, *Humain, Inhumain, Trop humain*, Climats, 2006.
- Manuel pour les études médicales*, J.-M. Moullie (dir.), Les Belles Lettres, 2007.
- R. Ogien, *L'éthique aujourd'hui*, Gallimard, 2007 ; *La vie, la mort, l'État. Le débat bioéthique*, Grasset, 2009.
- T. L. Beauchamp et J. F. Childress, *Les principes de l'éthique médicale*, trad. fr. par M. Fisbach, Paris, Les belles lettres, 2008
- G. Hottois, *Dignité et diversité des hommes*, Vrin, 2009.
- S. Agacinski, *Corps en miettes*, Flammarion, 2009.
- Corine Pelluchon, *L'autonomie brisée. Bioéthique et philosophie*, PUF, 2009.
- J. Ricot, *Ethique du soin ultime*, Presses de l'EHESP, 2010.

Licence 2, Théorie et pratique du chant choral, semestres 3 et 4 (P. LANG)

Voir ci-dessus

❖ Musique, Langage, société (J. ROSSI)

Voir ci-dessus

Licence 2 - Semestre 4 - DECOUVERTES

❖ Problèmes d'esthétique musicale (P. LANG)

Voir ci-dessus

❖ Grands mythes bibliques (D. MOREAU)

Grands mythes bibliques / Dieu en philosophie

Le cours comprendra deux parties.

Dans la première, après avoir présenté l'objet « Bible », on envisagera une lecture philosophique de quelques grands textes bibliques : les récits du « péché originel » et du sacrifice d'Isaac dans la *Genèse*, de la traversée de la mer rouge dans l'*Exode*, le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*.

Dans la seconde, on réfléchira sur les figures, les fonctions et les difficultés du concept de « Dieu » tel qu'il est utilisé et critiqué en philosophie. Seront notamment abordés les thèmes des rapports entre foi et raison, des « preuves de l'existence de Dieu », de la théodicée et du problème du mal.

Le cours veillera à conserver une approche strictement philosophique de toutes ces questions. Il voudrait aussi aider les étudiants à acquérir, ou renforcer, la culture biblique et théologique qui leur fait souvent défaut. Il sera illustré par le commentaire de tableaux figurant des épisodes bibliques.

Pour préparer le cours :

a) Relire ce que vos philosophes favoris ont écrit sur « Dieu ». Vous pouvez aussi vous aider de l'anthologie de textes de MF Pellegrin, *Dieu*, GF, collection « corpus ».

b) Lire ou relire les passages les plus célèbres de la Bible (choisir une traduction scientifiquement fiable, par ex. TOB, Bible de Jérusalem, Bible Segond ; la « Bible à 1, 5 euros » convient aussi très bien), en particulier : la *Genèse*, l'*Exode* (jusqu'au ch.20), le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste* (ou *Qohélet*), le *Cantique des cantiques*, un évangile (par ex. celui de Luc), le prologue de l'*Évangile* de Jean, le ch.17 des *Actes des Apôtres*.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

Découvertes LETTRES CLASSIQUES

Licence 2 – Semestre 3

❖ Question sur l'art

Voir le département de Lettres classiques

❖ Mode de pensée (F Le Blay)

D'Homère à Star Wars :

La place de l'héritage antique dans la culture populaire contemporaine (cinéma, bande dessinée).

Découvertes de SOCIOLOGIE

Licence 2 - Semestre 3

❖ Sociologie de l'esthétique

On a l'habitude d'opposer le beau et l'agréable, le populaire et le légitime, le spirituel et le corporel. Alors que le cours de sociologie de l'art qui aura lieu au second semestre sera entièrement consacré aux arts les plus légitimes (peinture, musique, littérature, etc.), le cours de sociologie de l'esthétique s'intéressera à l'agréable et, plus particulièrement, à l'esthétique corporelle (cosmétique, mode, sexualité, alimentation, etc.) dans le souci de montrer la complémentarité de ces oppositions.

Licence 2 - Semestre 4

❖ Sociologie de l'art

La sociologie de l'art peut être envisagée de plusieurs façons : du point de vue des œuvres, du point de vue des artistes ou bien du public. C'est à l'étude de ces façons que sera consacré cet enseignement. La matière de ces cours portera quant à elle sur la peinture, les arts plastiques, la musique, la littérature et la publicité.

Découvertes d'HISTOIRE

Licence 2 – Semestre 4

❖ Histoire contemporaine (B GIORGI-MIGNOT & C POMEYROLS)

Les grands régimes politiques au XIX^{ème} siècle : l'exemple de la France.

Le cours étudiera les grands choix politiques depuis la Révolution de 1789. Il évoquera les régimes, les institutions et leur évolution, les élections, partis, groupes de pression présents dans l'Histoire de France.

Autre cas étudié : les Etats-Unis, de leurs origines à la fin du XVIII^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle, autre mode d'organisation des pouvoirs dans une démocratie, originalité de ce pays qui n'a lui pas changé de constitution.

Bibliographie :

CHEVALLIER J.-J.- Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, Paris, Dalloz, 1981.

DUHAMEL Olivier.- Histoire constitutionnelle de la France, Seuil 1994-1995, collection Points-Série Essais, 127p, version allégée et actualisée du manuel intitulé Droit constitutionnel et politique (Seuil)

GODECHOT Jacques.- Les constitutions de la France depuis 1789, Paris, Garnier-Flammarion, 1970, 508p.

ROSANVALLON Pierre.- La démocratie inachevée, histoire de la souveraineté du peuple en France, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », Folio Histoire, 2003.

ROSANVALLON Pierre.- Le sacre du citoyen, histoire du suffrage universel en France, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », Folio Histoire, 2001.

PORTES Jacques, *Les États-Unis de L'indépendance à la Première Guerre mondiale*, Paris, Colin- Coursus, 1991.

VINCENT Bernard (dir.), *Histoire des États-Unis*, Paris, Champs-Flammarion, 1997, rééd. 2008.

- 3 -

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

SIGNIFICATION DES PRINCIPAUX SIGLES QUE VOUS POURREZ RENCONTRER AU COURS DE VOS ETUDES UNIVERSITAIRES

❖ UNIVERSITE : 3 Conseils

- C.A. = Conseil d'Administration
- C.E.V.U. = Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- C.S. = Conseil Scientifique

(Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants dans ces trois Conseils).

❖ U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche : 2 Conseils

Celle à laquelle appartient le Département de Philosophie est l'U.F.R. LETTRES
ET LANGAGES

Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants au

- Conseil d'UFR
- Conseil Scientifique de l'UFR

❖ SERVICES DE L'UNIVERSITE OU DU RECTORAT :

- FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
- SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
- BU = Bibliothèque Universitaire
- SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- SUAPS = Service Universitaire des Activités Physique et Sportives et de plein air
- FC = Formation Continue
- CROUS = Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires
- IUFM = Institution Universitaire de Formation des Maîtres

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Service Scolarité Lettres, Langues,
Sciences Humaines et Sociales
Rue de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Année universitaire 2012/2013

1) INSCRIPTIONS

DEMANDE	OBJET	début de la démarche	date limite
1 ^{ère} INSCRIPTION en 1 ^{ère} ANNÉE	- Téléchargement du dossier - Inscription sur rendez-vous	04 juin 09 juillet	20 juillet 25 juillet
RÉINSCRIPTION	- <u>Etudiants inscrits à l'université de NANTES en 2011-2012</u> : → par le web à www.univ-nantes.fr - <u>Etudiants ayant interrompu leurs études</u> : → au guichet sur convocation ou par e-mail scolarite.lettres@univ-nantes.fr	1 ^{er} créneau : 23 juillet 2 ^{ème} créneau : 16 août 15 juin	1 ^{er} créneau : 31 juillet 2 ^{ème} créneau : 31 août 31 août
INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE EN LICENCE	Le nombre d'inscription est limité sur l'ensemble de la licence : - un redoublement de droit par année d'études (L1, L 2, L3) - une inscription supplémentaire possible par dérogation - une ou plusieurs inscriptions supplémentaires pour cas particuliers sur décision du président de l'université. Les étudiants ayant interrompu leurs études depuis trois ans et ceux qui ont déjà validé un niveau L bénéficient de nouveau de ces droits aux inscriptions.	dès les résultats de la 2 ^{ème} session	31 août
CHANGEMENT D'ORIENTATION	- Après une première inscription en licence 1 ^{ère} année : → imprimé à retirer au service de la scolarité	après l'inscription	26 octobre
MODIFICATION D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	- Etudiants de licence ou master souhaitant modifier un choix d'unité d'enseignements. Note : Possibilité de modifier un choix d'enseignement du premier semestre (seulement) par intranet à l'adresse suivante : http://www.univ-nantes.fr/	1 ^{er} semestre : 14 septembre 2 nd semestre : 21 janvier	1 ^{er} semestre : 12 octobre 2 nd semestre : 22 février
RÉORIENTATION À L'ISSUE DU 1 ^{er} SEMESTRE	- A l'issue du 1 ^{er} semestre, l'étudiant de 1 ^{ère} année de licence souhaitant changer d'orientation retire un imprimé au service de la scolarité. La commission d'orientation donne un avis à l'issue d'un entretien individuel. - Inscription dans la nouvelle filière si décision favorable du Président	26 novembre	14 décembre
RÉGIME SPÉCIAL	- Etudiants ne pouvant valider la formation sur une année (engagés dans la vie active, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés, sportifs de haut niveau) - Accord pour la suivre sur 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité (voir ci-dessous) Note : en master 1, le nombre d'inscriptions n'est pas limité Imprimé téléchargeable sur le site de l'université	à l'inscription	01 octobre
DISPENSE D'ASSIDUITÉ	- Etudiants ne pouvant assister aux cours (voir cas du régime spécial ci-dessus) : - accordée pour l'année ou pour un semestre - pas de contrôle continu - obligation du seul examen terminal - certains cours peuvent être obligatoires Imprimé téléchargeable sur le site de l'université	1 ^{er} semestre : à l'inscription 2 nd semestre : 14 janvier	1 ^{er} semestre : 01 octobre 2 nd semestre : 14 février

DEMANDE	OBJET	début de la démarche	date limite
VALIDATION D'ACQUIS	- Permet d'accéder à une formation sans avoir le titre d'accès de droit - Sur dossier après avis de la commission pédagogique et décision du Président (conditions de diplôme et/ou d'expérience professionnelle)	mai	Info-com : 08 juin Autres : 20 juillet
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	- Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard de l'expérience professionnelle ou personnelle	Pôle VAE 2 bis bd Léon Bureau 44262 Nantes Cedex 2 ☎ 02.72.64.88.11 revae@univ-nantes.fr	
VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	- Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard des études accomplies en France ou à l'étranger (guichet N°05 VA)	1 ^{er} janvier	1 ^{er} mai
TRANSFERT	- Etudiants d'une autre université souhaitant être accueillis à NANTES : → retirer une «demande préalable à un transfert» → convocation pour inscription - Etudiants nantais souhaitant intégrer une autre université : → contacter le service de la scolarité	1 ^{er} mai dès mai	31 août Sauf Info-com : 08 juin
AUDITEUR LIBRE	- 25 ans minimum - Uniquement les cours magistraux - Ne donne pas la qualité d'étudiant - Dans la limite des places disponibles	1 ^{er} octobre	
ANNULATION D'INSCRIPTION	- Sur simple demande - Avec remboursement des droits universitaires - Sans remboursement des droits universitaires Note : Passé deux mois les demandes sont irrecevables	après l'inscription 1 mois après le début des cours	1 mois après le début des cours (semaine d'orientation incluse en L1) 2 mois après le début des cours

2) BOURSES

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT	- Attribution de bourse et/ou d'un logement en licence ou master : → sur critères sociaux → inscription internet sur le site du CROUS	début janvier	30 avril
BOURSE	- Boursiers n'ayant pas épuisé leur droit à bourse et en situation de réorientation	s'adresser au guichet	
MAINTIEN DE BOURSE	- En cas de non progression d'études pour raisons médicales ou sociales.	s'informer au guichet	
AIDE SPECIFIQUE	Aux étudiants se destinant au métier d'enseignant	consulter le site du CROUS	

3) DIPLÔMES ET RELEVÉS DE NOTES

DIPLÔMES	Les diplômes obtenus l'année précédente sont disponibles à partir de mi-novembre au guichet examens de la Scolarité.
RELEVÉS DE NOTES	- A télécharger depuis l'espace de travail de l'étudiant à partir de l'année 2011/2012 - A demander au service examens de la scolarité pour les années antérieures

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2012 - 2013 - U.F.R. LETTRES & LANGAGES

	Dates		Année	Semaine
L2 PHILO - <i>Semaine d'information et d'orientation</i> présence obligatoire	10 - 11 - 12 septembre		2012	37
Début des Cours du 1^{er} semestre	17 sept.	27 oct.	2012	38 - 43
<i>Interruption des cours</i>	29 oct.	03 nov.	2012	44
Suite des Cours du 1^{er} semestre	05 nov.	14 déc.	2012	44 - 50
Révisions	17 déc.	21 déc.	2012	51
<i>Vacances de Noël</i>	22 déc.	06 janv.	2012-2013	52 - 01
Examens du 1^{er} semestre	07 jan.	19 jan.	2013	2 - 3
Début des cours du 2^d semestre	21 jan.	01 mars	2013	4 - 9
<i>Interruption des cours</i>	04 mars	09 mars	2013	10
Suite des cours du 2nd semestre	11 mars	19 avril	2013	11 - 16
<i>Vacances de printemps</i>	22 avril	03 mai	2013	17 - 18
Examens du 2nd semestre	06 mai	22 mai	2013	19 - 20 - 21
Corrections, oraux, délibérations...	23 mai	30 mai	2013	21-22
Affichage des résultats	Vendredi 31 mai		2013	22
Examens 2^{nde} session	17 juin	02 juil.	2013	25 - 26 - 27
Corrections, oraux, délibérations...	03 juil.	11 juil.	2013	27 - 28
Affichage des résultats	Vendredi 12 juillet		2013	28